

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1862 - page 5055**

**93 - Seine-Saint-Denis**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

**MOUVEMENT URBAIN DE REAPPROPRIATION ARTISTIQUE LOCALE ET SOCIALE (M.U.R.A.L.S).**

*Objet* : favoriser la cohésion sociale des habitants d'un quartier, la coéducation au sein d'un espace de vie, ainsi que les échanges interculturels et intergénérationnels autour de la pratique de l'art mural ; elle met en oeuvre des ateliers d'apprentissage et des événements artistiques autour de la réalisation de fresques participatives et de peintures ; cette méthode originale, repose sur trois principes fondateurs : une association d'éducation populaire artistique ; une pratique de l'art comme moyen d'expression citoyenne accessible à tous ; une réappropriation de l'espace urbain par ses usagers ; ses moyens d'action sont : faire participer les habitants d'un quartier dans la conception ou la réalisation des fresques ; créer des événements festifs afin de valoriser les espaces communs et le travail réalisé ; développer les compétences et le savoir faire des participants ; investir tous types de support éphémère ou pérenne.

*Siège social* : 9, quai du Moulin, 93450 Île-Saint-Denis.

*Date de la déclaration* : 26 septembre 2014.